

COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS

Bulletin municipal



Automne / Hiver 2023 n ° 71

SOMMAIRE

4. Actualité

Mot du maire
Le PLUi
Nouveaux personnels
Magasin de producteurs
Les actualités de la Communauté de
Communes
La Mairie vous informe



8. Dans le rétro

Concert de François-Frédéric GUY
Histoire du tricot, la suite
Les hirondelles
Il coule, il coule le ruisseau



11 Education, culture, festivités & sports

Ecole Maxime Bouffard
Les associations du village

- Trufficulteurs
- Patrimoine
- Comité des fêtes
- Centre aéré
- Tennis club
- Bibliothèque
- Générations mouvements (club des aînés)
- Sport

Vendanges d'antan



Photo couverture : amanites des césars ou oranges. C'est une espèce de champignon appartenant aux basidiomycètes. Excellents comestibles, ils sont très recherchés.



“ LE MOT DU MAIRE

Voilà déjà 4 mois que la rentrée des classes a eu lieu. L'effectif reste assez stable avec 61 élèves pour notre école du Coux. Tous les enseignants ont repris leur poste avec dans leurs cartables beaucoup de projets pour cette nouvelle année.

Les travaux de remplacement des réseaux d'eau sur la première tranche sont terminés. La deuxième tranche, route de Siorac et rue de Schoënau, débutera en mars 2024 pour une durée de 3 mois.

L'appel d'offre pour l'aménagement de la traverse du bourg a retenu le bureau d'étude A2i. Un avant-projet détaillé est en cours de réalisation avec une estimation des travaux d'un montant de plus de 400 000 €, étalé sur deux budgets. Le chantier est prévu dernier semestre 2024 et premier semestre 2025.

Une fois l'avant-projet réalisé, une réunion sera organisée avec les commerçants, les riverains et les usagers pour cibler au mieux les besoins.

Notre volonté d'accompagner les commerces locaux qui assurent l'activité économique et le lien social de notre commune se traduit par tous ces travaux ou acquisitions déjà engagés depuis quelques mois et qui vont continuer les années à venir.

Cet effort financier conséquent pour notre collectivité permettra d'améliorer leur visibilité, leur accès et faciliter leur activité ou leur installation. Les désagréments causés par ces travaux (manque de place pour stationner, bruit et poussière) sont malheureusement le passage obligé pour l'attractivité de nos commerces et leur fréquentation.

Après trois années sans, le traditionnel repas de nos aînés aura lieu le 17 décembre à la salle des fêtes du Coux. Nous espérons ravir au mieux les papilles de nos invités.

Je tiens à féliciter et remercier l'ensemble des bénévoles de nos associations qui s'efforce d'animer notre village en multipliant balades à thèmes, concerts, vide greniers et autres.

A travers ce bulletin vous découvrirez plus de détails de l'année écoulée et la vie de notre collectivité.

En ces circonstances, je vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches.

Je vous invite à vous retrouver à notre cérémonie des vœux le lundi 15 janvier 2024 à la salle des fêtes du Coux.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2024.

Jean-Louis CHAZELAS

LE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Le Projet d'Aménagement et Développement Durable a été débattu en conseil communautaire fin mai de cette année, donnant dorénavant la possibilité au maire de « sursoir à statuer », sous conditions, sur certaines autorisations d'urbanisme qui sont déposées en mairie. Il s'agit de différer l'instruction d'une autorisation afin qu'elle soit examinée selon les règles du futur document d'urbanisme.

L'élaboration du futur document d'urbanisme intercommunal se poursuit, avec pour objectif de l'approuver au 1er semestre 2025.

Les travaux en cours concernent les secteurs à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces réflexions visent à optimiser les terrains qui concentrent les plus forts enjeux en termes d'aménagement et de potentiel de construction.

En parallèle, les travaux sur le règlement graphique des zones naturelles, agricoles et forestières se poursuivent, ainsi que la rédaction du règlement écrit de l'ensemble des zones.

Dans le cadre du travail en cours sur le règlement graphique, les habitants et les équipes municipales seront prochainement amenés à participer pour identifier des éléments d'architecture et de paysage qui leur tiennent à cœur de voir préserver.

De même, il est rappelé que les projets à venir de bâtiments agricoles, bâtiments économiques ou touristiques, doivent être portés à connaissance de la Communauté de Communes dans les meilleurs délais, pour d'éventuelles prises en compte réglementaires.

Pour toute question : plui@ccvdfb.fr

CARTE DE LA COMMUNE



RETRAITE

L'équipe municipale et ses collègues se sont réunis à l'occasion du départ à la retraite de Sylvie DEGUILHEM.

Retraite bien méritée après 29 ans de bons et loyaux services durant lesquels elle a fait preuve autant de professionnalisme que de qualités humaines.

Nous tous, équipe municipale, collègues et administrés lui souhaitons une très belle retraite active.

UNE NOUVELLE CHEFFE !

Depuis la rentrée, les élèves et l'équipe pédagogique de l'école du Coux et Bigaroque-Mouzens ont pu faire la connaissance avec Gisèle : la nouvelle cuisinière.



Son expérience, sa passion pour son métier et ses idées ne pourront que ravir les enfants tout au long de l'année !

source : ccvdfb.fr

REMERCIEMENTS

A l'occasion d'octobre rose, campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds

pour la recherche, les bénévoles se sont retroussées les manches pour décorer le parvis de



la mairie et les bâtiments communaux.

Durant 3 après-midis, elles se sont retrouvées afin de confectionner des nœuds, guirlandes, avec le groupe du tricot.



Nous faisons d'ores et déjà appel aux bonnes volontés pour l'année prochaine !

MAGASIN DE PRODUCTEURS

Le magasin de producteurs a ouvert ses portes en décembre 2010, Sylvie y est entrée en 2014 pour vous accueillir et vous servir. Neuf ans sont passés, elle a eu envie d'un nouvel élan dans sa vie professionnelle, depuis le mois de septembre elle a rejoint l'équipe du magasin de producteurs de Belvès.

Avant de partir, elle a bien pris soin de former Michèle Vidalie, couxoise depuis peu mais qui a bien pris conscience de l'importance sociale de ce magasin. Vous y trouverez toujours vos produits habituels agrémentés de quelques nouveautés.

Michèle tient à vous proposer une gamme de produits de base à prix raisonnables pour chacun, afin de chasser l'idée que ce magasin est fait pour les touristes et non pour les locaux.

C'est pourquoi elle vous propose une fois par mois une animation découverte-dégustation avec un producteur. Les animations se font souvent en partenariat avec Béate de La Cave du Coux.

N'hésitez pas à pousser la porte, vous serez surpris !



Infos de la vie du magasin : arrivages, promotions, animations :



magasin de producteurs Les Croquants

LA MAIRIE VOUS INFORME

Catastrophe naturelle sécheresse 2022

La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de 2022, déposée par la commune a été refusée par les services de la Préfecture.

L'arrêté de non reconnaissance a fait l'objet d'un arrêté n°IOME2318045A en date du 23 juillet 2023, publié au Journal Officiel du 26 septembre 2023.

Recensement militaire

Le recensement citoyen doit être effectué à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Une attestation vous sera délivrée vous permettant d'effectuer certaines démarches (baccalauréat, permis de conduire..).

Les jeunes ayant effectué leur recensement sont automatiquement inscrits sur les listes électorales.

Rendez-vous en mairie, muni de votre carte d'identité et du livret de famille !

L'agence postale communale

Après quelques semaines de travaux, la poste a réouvert ses portes début septembre, avec un aménagement intérieur plus moderne.

Vanessa FAUQUET-ROUSSILLES, en congé parental jusqu'en septembre, a retrouvé sa place derrière le guichet.

Ci-après les nouveaux horaires :

Horaires d'ouverture agence postale communale :

Lundi : 9 h 15 - 12 h 10
Mardi : 9 h 15 - 12 h 10
Mercredi : fermée
Jeudi : 9 h 15 - 12 h 10
Vendredi : 9 h 15 - 12 h 10
Samedi : 9 h 15 - 12 h 10

Règlementation mariage civil

Le mariage est célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un des deux conjoints a un lien durable. Il peut s'agir du domicile de l'un d'entre eux ou celui d'un parent d'un des deux.

Ainsi, il ne pourra pas être célébré de mariage si ces critères ne sont pas remplis.

Repas des aînés

Le repas des aînés (+ 65 ans) fait son retour après 3 ans d'absence ! Il aura lieu le dimanche 17 décembre à midi, à la salle des fêtes du Coux.

Menu préparé par l'auberge des tilleuls : tourin, crevettes et sa fondue de poireaux, suprême de poulet crème de foie gras, craquant de purée de pomme de terre à l'ancienne, royal chocolat et café.

Voeux du maire 2024

Le maire, Jean-Louis CHAZELAS et les conseillers municipaux vous convient aux traditionnels vœux, qui se tiendront le lundi 15 janvier à 18 h 30, à la salle des fêtes du Coux.

Don du sang

Jeudi 14 décembre (Le Bugue)
Mercredi 17 janvier (St Cyprien)
Mardi 20 février (Le Bugue)
Mercredi 20 mars (St Cyprien)
Mardi 23 avril (Le Bugue)



LA MAIRIE VOUS INFORME

Incivisme

La photo ci-contre montre le manque de respect des règles de tri .



Sachez que les sacs poubelles déposés aux pieds des containers peuvent être éventrés par les animaux errants etc... les ordures sont ainsi dispersées dans la nature entraînant des problèmes de salubrité. Quant aux encombrants tels que : plastiques, cageots, cartons, emballages, ferrailles, déchets verts, ils sont eux, destinés à la déchetterie

Rappelons que chaque abonné peut, avec sa carte, avoir accès à celle-ci.

Toutes ces incivilités coûtent cher au contribuable et ne font qu'augmenter le coût du ramassage, impactant la redevance incitative et génèrent ainsi un surcoût pour notre collectivité.

Pour que ces frais soient contenus respectons les règles et restons vigilants.

ACTUALITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Portage de repas

Que ce soit temporaire ou sur une longue durée, le service de livraison de repas à domicile est un service d'aide à la personne, proposé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède.

Des repas équilibrés livrés à domicile 7j/7 pour vous ou vos proches : retraité, en difficulté passagère, en convalescence, handicapé...

- Coût réel du repas : 9,92 €*:
- * facturé 13,48€ par le Centre Intercommunal d'Action Sociale :
- 3,56 € remboursés l'année suivante par les services des impôts
- + aides possibles : Caisse de retraite, Allocation personnalisée d'Autonomie.

Contact : 05 53 31 44 88

Brûlage des végétaux

Le brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage et des travaux d'entretien (taille, tonte) est autorisé pour la période du 1er octobre au 29 février.

Votre demande doit être faite en mairie ou en ligne, et déposée au secrétariat de mairie 3 jours avant la date prévue. Votre demande est valable 15 jours.

Projet de lignes de covoiturage

La Communauté de Communes lance une démarche expérimentale de lignes de covoiturage régulier.

Vous êtes tous invités à exprimer votre besoin de mobilité sur le site www.illicov.fr/voter.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de service public "sur mesure" rendue possible grâce à une méthodologie de co-construction intégrant les besoins exprimés par les futurs utilisateurs.

En fonction des retours obtenus, une ou plusieurs lignes seront expérimentées.

Plus d'infos : <https://www.ccdordogne-bessede.fr>

CONCERT

François-Frédéric Guy, soliste international installé au Coux depuis 5 ans, souhaitait donner un récital dans sa commune pour montrer son attachement au village et nous remercier pour le bon accueil qui lui avait été fait.

Ce souhait a pu se réaliser avec le concours de la mairie et de nombreux bénévoles le dimanche 8 octobre à l'église du Coux.

Un piano avait été installé devant l'autel et les sièges de l'église avaient pu être réaménagés de façon à pouvoir accueillir 240 personnes sans être gênées par les piliers ou l'escalier de la prêche.

L'église ainsi transformée, était prête à recevoir notre pianiste.



Les couzensois ont répondu présents ainsi que de nombreux amoureux de musique classique de la région et même d'ailleurs. Eglise comble, soleil radieux, très bonne sonorité, les participants ont été touchés par notre virtuose et lui ont montré avec leur cœur par une « standing ovation » spontanée ainsi que de nombreux rappels. François-Frédéric Guy a été ému par cette communion avec l'assemblée.

Le concert s'est poursuivi par une dégustation de vin agrémentée de petits fours à la salle des fêtes attenante, permettant aux participants d'échanger avec l'artiste de manière conviviale.



Une belle journée qui restera dans les mémoires.

HISTOIRE DU TRICOT, LA SUITE

L'expansion du tricot en Europe

L'art du tricot se répand ensuite dans le monde islamique qui importera cette technique en Espagne et en Méditerranée lors des invasions à la fin du VIII^e siècle.

C'est en 1588 lors de la destruction de l'invincible Armada espagnole par les anglais que le tricot arrive sur les côtes des îles anglo-saxonnes.

Suite à ce naufrage, les naufragés espagnols ont transmis leur savoir sur le tricot aux pêcheurs autochtones. C'est par les conquêtes, le commerce et les explorateurs que l'art du tricot se répand dans le monde entier, au point d'arriver en Amérique du Sud avec les conquistadors au cours du XVI^e.

Le tricot : un art à la mode...à un art boudé

C'est au XVII^e et XVIII^e que le tricot prend de l'ampleur puisqu'il devient le passe temps des femmes de la noblesse. D'ailleurs, Marie-Antoinette et le Roi Frédéric II de Prusse sont des adeptes du tricot.

Au XIX^e, l'art du tricotage devient si populaire que les journaux publient des gravures de mode présentant des modèles de tricot ainsi que les explications de confection. Plus tard, le tricot se répand dans toutes les classes sociales tant chez les bourgeois que chez les familles les plus modestes.

L'art du tricot perd de sa popularité avec l'arrivée de l'industrie textile dans les années 1920. Bien que le tricot soit un moyen économique de s'habiller, la laine devient rare et donc chère après la guerre.

Les femmes sont contraintes de défaire leurs vieux vêtements afin de recycler la laine pour faire de nouveaux habits.

Le déclin du tricot est aussi dû au fait qu'il n'est plus enseigné à l'école, il ne se transmet alors que de génération en génération.

A cela s'ajoute sa dévalorisation par les féministes qui le considèrent comme un symbole de l'assujettissement des femmes.

Mais, le tricot redevient tendance non seulement grâce à l'engouement du fait main et du Do It Yourself.

L'achat des laines à tricoter se fait aussi avec beaucoup plus de conscience en privilégiant les matières naturelles.



LES HIRONDELLES

Suite à une demande de dérogation pour la destruction d'un site de reproduction d'oiseaux d'espèce protégée, des travaux d'isolation thermique ont eu lieu en octobre 2020 sur un bâtiment communal (logements communaux de Mouzens).

Ces travaux ont nécessité le retrait de 12 nids d'hirondelles des fenêtres.

Pour pallier cette destruction, une mesure de compensation impose l'installation du double de nids artificiels.

Ainsi, à l'issue des travaux, 24 nids artificiels ont donc été installés. Afin d'estimer la pertinence de cette opération, un suivi a été organisé pour voir comment et si les hirondelles des fenêtres se sont adaptées aux nouveaux aménagements.

Ces aménagements constituent une mesure compensatoire pour remplacer les nids détruits et permettre aux hirondelles des fenêtres d'y nicher rapidement sans devoir « tout reconstruire ». Cette action (10-15 jours pour construire un nid contre 3 jours pour le restaurer) doit permettre un gain de temps et d'énergie pour les hirondelles, qui peuvent, dans ces conditions, se concentrer alors sur la reproduction et la nidification.

Des suivis, effectués par le SMETAP (Syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement et la protection de la rivière Dordogne), ont été réalisés au printemps, en 2021, 2022 et 2023.

Le suivi des populations démontre une belle réussite de l'opération puisque 100% des nids artificiels sont désormais occupés, auxquels s'ajoutent 3 nouveaux nids naturels !

Les différents suivis ont permis de constater une attitude agressive des moineaux envers les hirondelles qui souhaitaient s'installer sur le site, heureusement sans grandes conséquences. En effet, quand il y a peu d'hirondelles, les moineaux les agressent, mais ils les laissent tranquille quand les hirondelles sont plus nombreuses.

Enfin, ces observations ont permis de constater que les entrées des nids avaient été façonnées, leur diamètre d'ouverture a été réduit par les hirondelles afin d'empêcher la concurrence des moineaux. Ceux-ci sollicitent alors moins les nids pour s'installer finalement au-dessus.

Nous remercions les techniciens du SMETAP, et notamment Christophe AUDIVERT pour ce suivi qualitatif.



Hirondelle des fenêtres adulte en phase de nourrissage des petits.



Nids artificiels



Hirondelles des fenêtres

Nids artificiels utilisés par le moineau comme support mais aussi comme habitat.



IL COULE, IL COULE LE RUISSEAU...

Sur notre territoire communal, coulent plusieurs ruisseaux, de débit plus ou moins important, malheureusement pas tous pérennes. Un cours d'eau pérenne signifie qu'il s'écoule tout au long de l'année en maintenant un débit minimum sans interruption ou assec.

Les deux principaux ruisseaux par leur longueur sont « l'Aurival » d'un linéaire de 4,2 km et « le Boule » d'environ 5 km. A noter que ce dernier est limitrophe avec la commune de SAINT CHAMASSY et rejoint la Dordogne dans la couasne de « Bigaroque ».

Cinq autres cours d'eau s'écoulent dans nos vallons. Il s'agit du :

- ruisseau de la « Fontaine d'Amour » qui coupe la route de « Bigaroque » au lieu-dit : « la Cave Basse »
- ruisseau du COUX qui prend sa source à « la fontaine du Roc », en amont du Moulin Vieux dans le bas du bourg et rejoint la rivière à « Port Muzard »
- ruisseau de « Salibourne » le plus court, avec un linéaire de seulement 0,3 km. Sa résurgence se situe dans l'étang du manoir de « Salibourne »
- ruisseau de « Conty », qui longe le bourg de MOUZENS et rejoint la Dordogne dans la plaine au lieu-dit « la Garnison »
- ruisseau du « Cazelat », limitrophe avec la commune de SAINT CYPRIEN à « Roclong ».

Le cours d'eau est un écoulement de surface dont le tracé est naturel. Il est marqué par un lit et des berges plus ou moins profondes. C'est un milieu vivant et fragile, avec une faune et une flore propres à ce milieu. Il est donc important de veiller à l'entretien de ces espaces naturels, favorables à la vie aquatique et au maintien de la biodiversité.

A qui incombe l'entretien régulier du cours d'eau ?

Ce sont les propriétaires riverains qui sont tenus à cet entretien (article L215-14 du Code de l'Environnement). En effet, les riverains sont propriétaires du cours d'eau jusqu'au milieu du lit et bénéficient d'un droit d'usage de l'eau (articles L215-1 à 6 du CE).

Cet entretien doit maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon état écologique.

Les interventions dans le lit du ruisseau seront limitées. La période la plus favorable étant en général du 1er juillet au 1er novembre. L'attache du SMETAP (Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection de la Rivière Dordogne et ses affluents) sera prise au préalable : contact@smetap-dordogne.fr

Pour la préservation du milieu et de la vie piscicole, l'entretien est réalisé avec du matériel adapté, portatif et léger, qui exclut tout matériel de type "travaux publics".

Si les propriétaires riverains sont responsables et garants du libre écoulement des eaux et de la qualité des milieux aquatiques, il est de la responsabilité de tous de respecter ces milieux naturels.

Ne dit-on pas : les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Sans nul doute : les petits gestes citoyens œuvrent pour le bien de tous.

ECOLE MAXIME BOUFFARD

La reprise de l'année scolaire étant passée, c'est l'occasion de faire le bilan des divers projets menés à bien depuis le printemps 2023 :

-Projet 2022/2023 de fresque à la plage : Mme Puigsech a encadré les élèves de CM2 répartis dans les deux classes de l'école autour du projet de décoration d'une fresque avec des poissons de la Dordogne, vers la plage du Coux. Ce projet a été mené avec les élèves apprentis du CFA de Périgueux et Monsieur Christophe Audivert du SMETAP.

Les élèves ont réussi là un beau projet artistique porteur de sens autour de la protection de la nature et plus particulièrement des espaces naturels fragiles que sont nos cours d'eau.

Ils ont su développer également de belles qualités plastiques dans le domaine artistique, lui aussi mis en valeur constamment au sein de notre école.



Le mur des poissons, Plage du Coux

- Le potager de l'école continue d'être entretenu par les enfants qui récolteront salades, légumes, herbes aromatiques et fruits au printemps dans les 8 carrés du potager pédagogique.

- Bibliothèque municipale de Coux et Bigaroque-Mouzens : Nous avons également repris le chemin de la bibliothèque, une fois par mois pour chaque classe pour de bonnes lectures.

-École et Cinéma : 3 sorties par an sont au programme au Cinéma Lux, au Buisson de Cadouin, en novembre, janvier et mars. Le projet a été généralisé aux 3 classes avec deux programmations distinctes pour les CE et les CM.

-Projet de découverte du patrimoine local : Le partenariat avec l'association couzenoise « Les 3 Clochers » se poursuit avec la désormais traditionnelle sortie de mi-septembre ; le vendredi 15 septembre 2023, les 3 classes se sont rendues à Bigaroque et dans les collines de Saint-Chamassy pour une visite guidée, par les membres de l'association, d'un dolmen, mégalithe de la fin de la Préhistoire voire de la Haute-Antiquité. L'après-midi, très ensoleillée, a été conclue par le très attendu et fort sympathique goûter offert par l'association.



Nos élèves ont pu assister notamment à un atelier de taille de silex et de découpe de peau animale, comme nos ancêtres de la Préhistoire ! L'intérêt des élèves a été très vif !

- Sortie d'école avant Noël : Les 3 classes vont partager l'habituelle sortie de mi décembre toute la journée à Sarlat : au cinéma REX le matin pour visionner un film surprise. La séance sera suivie d'un pique-nique au Jardin public ou à l'abri dans une école, une séance de patinage clôturera en beauté la journée à la patinoire du marché de Noël.

- Projet théâtre : Nous reconduirons cette année un projet de spectacle théâtral encadré par Madame Myriam LARIBI, qui interviendra dès janvier pour coordonner le travail des élèves comme l'an passé. Un spectacle de théâtre aura lieu à la fin de l'année, le 1er juin 2024.

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LES TRUFFICULTEURS

Appel à manifestation d'intérêt !

L'association des trufficulteurs des côteaux de Coux et Bigaroque – Mouzens a repris son activité depuis deux ans. Lors d'une assemblée générale, en juin 2021, le passage de témoin s'est fait entre Dominique Duc et Roland Sicard. Celui qui fut président à partir de 2006 à la tête du CIVAM a été remercié pour son travail. Il a aussi été félicité pour avoir si longtemps entretenu le bâton du relais sans avoir trouvé à qui le transmettre.

Le changement de président s'est traduit par un changement de nom, des statuts et du logo.



Mais la continuité est assurée, le siège social reste à la mairie de Coux. Le nouveau bureau élu cette année est composé de : président Roland Sicard, trésorière Anne Coton et secrétaire Pierre-Yves Vicens.

Leur première tâche fut de transférer les comptes dans une banque qui ne prélève aucun frais de tenue de compte et d'en profiter pour acheter un sécateur électrique pour les adhérents. Il est disponible au domicile de Dominique Duc qui se fera un plaisir d'en expliquer le fonctionnement.

La prochaine action en vue est la formation du président et de deux membres à l'usage d'un microscope. Celui-ci permettra de déterminer si les arbres sont ou non encore mycorhizés. Après cette formation, nous envisagerons l'achat d'un microscope.

La saison de la récolte est proche !

Nous tenterons de donner quelques compléments de compréhension sur la trufficulture dans les prochains bulletins. Mais que ceux qui sont intéressés n'hésitent pas à nous rejoindre dès maintenant. Vous êtes tous les bienvenus !

Des mycorhizes



Source : <http://www.truffiere.org/mycorhizes.html>

PATRIMOINE

Notre association a organisé pour les élèves de l'école du Coux la visite du Dolmen de Cantegrel et de la grotte des Clottes à St Chamassy .

Ils ont été captés par les commentaires de Monsieur Alain Turq Docteur en Préhistoire.

L'atelier de taille de silex n'en fût pas moins intéressant pour ces enfants intrigués de la façon dont pouvaient vivre nos ancêtres il y a 5000 ans.



L'exposition, dans l'église de Mouzens, des objets et vêtements sacerdotaux, mise en scène par les talents d'Isabelle de Gressot, a suscité un vif intérêt auprès d'une trentaine de visiteurs.

La présence de Monique Audivert a permis d'éclairer l'auditoire par ses commentaires pertinents et passionnés sur l'histoire du tabernacle et retable du 17ème siècle.



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

COMITÉ DES FÊTES

Durant l'été, le comité des fêtes a organisé plusieurs animations avec succès :

- Le mercredi 21 juin la fête de la musique avec Food Truck et un bain de mousse très apprécié, surtout par les enfants, une belle soirée d'été.
- Le dimanche 9 juillet le vide grenier à la plage du Coux en collaboration avec l'association de Générations Mouvements.
- Le vendredi 28 juillet soirée cinéma en plein air avec la diffusion du film Mario Bross et marché gourmand.
- Le samedi 26 août Guinguette à la plage, avec plusieurs stands de restaurations diverses et animations musicales. Le tout dans un cadre champêtre.
- Le samedi 16 septembre Inter villages avec la participation de quatre communes : Alles sur Dordogne, Audrix, Saint Chamassy et Coux et Biarogroque-Mouzens. Les épreuves se sont déroulées sous un soleil de plomb. Le Coux remporte la victoire ! Rendez-vous l'année prochaine.

- Le mardi 31 octobre soirée Halloween avec balade aux flambeaux à travers le village du Coux et un repas à la salle des fêtes.

Nous remercions les commerçants, les habitants, les associations pour leur participation à la vie du village.

Bravo à tous les bénévoles du comité des fêtes, toutes ces animations sont le fruit d'un grand travail de préparation et toutes les nouvelles aides seront les bienvenues.

A venir : Réveillon de la Saint Sylvestre avec l'orchestre Ben et Nat's et repas par l'Auberge des Tilleuls.



L'équipe de Coux et Biarogroque-Mouzens pour Inter villages



Soirée mousse

CENTRE DE LOISIRS DES GABARRIERS



« Enfants des Deux Rivières » a 20 ans !

Un très grand nombre de familles était au rendez vous, en ce dimanche 8 octobre ensoleillé, pour fêter dans le parc du château de Campagne, les 20 ans de l'association « Enfants des Deux Rivières ».

A cette occasion, ont été offertes à plus de 900 participants de nombreuses animations gratuites telles que : balade en poney, grimpe d'arbre, tir à l'arc, baby foot gonflable, pêche aux canards, jeux traditionnels en bois, maquillage.

Avec la participation de : « La fresque du climat », « Happy cultors », « La petite maison ». Le tout ambiancé par les bulles de savon et la musique de l'autolaveuse de Phil'Arno.

Très belle journée qui reste un magnifique souvenir.

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

TENNIS CLUB



Le Tennis Club tient à remercier la municipalité pour la réfection des deux terrains et remise en état des grillages.



L'école de tennis a pu reprendre, les entrainements des joueurs et les compétitions dans de bonnes conditions.

Le tournoi officiel s'est déroulé du 28 juin au 09 juillet 2023 et a vu pour la deuxième année consécutive la victoire de Rémy Cabanat en 3ème série Hommes, aussi bravo à Thibaut Peyrot, vainqueur en 4ème série



Hommes, jeune élève de notre école de tennis et chez les femmes à Loes Heerink.

Le prochain tournoi officiel 2024 se déroulera du 26 juin au 07 juillet 2024.

BIBLIOTHEQUE

Les enfants de l'école continuent à venir une fois par mois pour écouter une histoire et emprunter un livre.

Dans le cadre de « Lire au Coux » nous avons accueilli le samedi 30 septembre des lecteurs venus parler de leurs lectures et dire pourquoi ils avaient aimé tel ou tel livre.

La seconde rencontre de « Lire au Coux » aura lieu le samedi 16 décembre à 10 h 30.

Venez découvrir les nouveautés que nous avons choisies et pu acquérir grâce au budget mis à notre disposition par la municipalité.

Vous pourrez aussi profiter de notre récent aménagement réalisé par les employés municipaux.

Les bibliothécaires, toutes bénévoles, seront heureuses de vous accueillir bientôt et partager avec vous les plaisirs des livres.



Horaires d'ouverture bibliothèque :

Lundi : 14 h à 16 h
Mercredi : 10 h 30 à 12 h 30
Jeudi : 15 h 30 à 17 h 30

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

GENERATIONS MOUVEMENT (CLUB DES AÎNÉS)

Le club suit son petit bonhomme de chemin... De chemins de petites randonnées où chaque vendredi Eliette nous emmène à la découverte des si jolis hameaux du village. Un réel bonheur !

Par contre, nous manquons de joueurs de jeux de société le jeudi après-midi. Vous êtes les bienvenus !

Le repas dansant du 21 octobre a eu un bon succès : la choucroute de Maxime Bruneteau a régalé les papilles. Muriel et Serge Tinelli ont bien animé la salle pour les nombreux danseurs.



La première dictée en octobre a séduit une dizaine de personnes (pourquoi seulement les femmes ?), ce qui nous amène à en refaire une par mois. La dernière a eu lieu le jeudi 7 décembre.

Un grand projet pour l'année 2024 : emmener les couzensois(es) une semaine à La Baule en septembre.

Ce sera un voyage ANCV, donc à un tarif raisonnable. De nombreuses sorties et visites sont prévues : chantiers navals de St Nazaire, cité de Guérande et marais salants, le marais de Brière, le golfe du Morbihan, l'océarium du Croisic, etc. Les inscriptions sont prises dès maintenant ; seule condition : s'être acquitté de sa cotisation, la carte du club 2024, elle est désormais à votre disposition au prix de 20€.

Notre club est là pour sortir les personnes de leur isolement. Dans toutes nos activités, nous nous retrouvons avec plaisir.

Pour tout renseignement, rendez-vous le jeudi à 14 h au centre social ou appelez Yolande au 06 81 20 38 79 ou Richard au 06 88 56 22 55.

Merci à Claudie, Eliette, Richard et Christian pour leur aide précieuse, ainsi qu'à nos gentils bénévoles.

SPORT

24 juin : Rugby cochon.

La 2^{ème} édition de la coupe du monde de rugby-cochon a eu lieu près de la plage du Coux.

32 équipes, de 5 personnes, se sont données rendez-vous pour une variante du ballon ovale.. dans la boue !

Tous les coups, ou presque, sont permis pour marquer un essai. Hommes, femmes et enfants s'en sont donné à cœur joie !

L'événement a été proposé et organisé par "Les Croquants du Périgord Noir".



La "cochonmobile"
voiture officielle de l'événement

Canoë-kayak : une couzensoise au JO !

Manon Hostens, originaire de Mouzens, est qualifiée pour les Jeux olympiques en kayak biplace, après une belle cinquième place lors des mondiaux, aux côtés de Vanina Paoletti.

Elle participera également à l'épreuve de kayak monoplace.

Alors, tous derrière Manon l'été prochain !



Source : Dordogne Libre

VENDANGES D'ANTAN

La culture artisanale de la vigne est un esclavage qui impose beaucoup d'amour. Il faut labourer en automne, tailler en hiver, relever les sarments en été afin que le soleil caresse chaque grappe, mais sans les brûler.

Il faut surveiller le raisin en toute saison. La taille de la vigne est délicate : décavaillonner (technique de labour au pied des souches), ébrancher.

Alors seulement, on a enfin mérité la fierté de vendanger, on compte sur les bonnes volontés.

Vendanger fut toujours l'occasion de joyeuses agapes et dans ce domaine, les traditions résistent au panache, copains et voisins ne s'y trompent pas et répondent chaque fois à l'appel avec enthousiasme.

C'est habituellement au cours d'une journée d'octobre que les vignes se parent de camaïeux de roux, et que les vendanges commencent.

Tout ce petit monde s'est levé tôt pour donner la main aux vendanges, bien sûr, chacun sait que le soir, il y aura un petit mal au dos, qu'il y aura assez des deux anneaux des ciseaux qui vous entrent dans la peau du pouce et de l'index, et que le dernier rang apparaîtra long.

Parce que c'est dur les vendanges, mais c'est beau. On s'égare dans la vigne, on bavarde de choses simples, on fait connaissance, on rit.

Le soir, tout le monde se retrouve autour d'une table où un repas, voire un festin pantagruélique est servi, où les rires et les souvenirs surgissent. On refait le monde avec parfois beaucoup d'utopie, autour d'un verre de vin, le fruit de la vigne.

Ces journées là pour ceux qui les ont connues, sont mémorables, comme toutes activités dans le monde agricole.



source : perigord.com